

Voici donc ce qui ressemble bien à un nouvel épisode de la série "la jupe".

Après l'Algérie où une jeune aspirante avocate avait été empêchée de passer son examen pour cause de jupe "trop" courte, et l'expulsion en France d'une lycéenne de son école pour jupe "trop" longue, voici une nouvelle affaire où ce vêtement porte préjudice à celle qui le porte. Mais cette fois-ci, le pantalon est aussi concerné.

C'est [Amnesty International](#) qui relaie ce dossier sur son site, cette semaine, mais l'affaire remonte au 25 juin dernier Au Soudan, devant une église évangélique baptiste, 12 femmes se font interpellées par la police alors qu'elles sortaient d'une cérémonie religieuse.

Toutes sont étudiantes de confession chrétienne, originaires des monts Nouba du Kordofan du Sud, une région déchirée par la guerre. Toutes portaient soit des jupes soit des ... pantalons. Deux d'entre elles ont été libérées peu après leur arrestation. Les 10 autres ont été inculpées et seront jugées courant juillet. Elles risquent 40 coups de fouet.

Lire la suite sur [TV5Monde](#)